



Chère adhérente, cher adhérent,

A l'occasion de son **ASSEMBLEE GENERALE du Dimanche 24 Février** (15 h 30 à la Salle des Fêtes de MOUY), **notre Association vous propose de déjeuner ensemble au préalable.** Pour cela nous devons connaître **très rapidement** le nombre de personnes intéressées afin d'effectuer la réservation auprès du **Restaurant « Le Relais de St-Félix » – Place de SAINT-FELIX.**

Voici le menu unique qui sera servi au prix de 20 € :

- Apéritif : Kir
- Quiche Lorraine
- Souris d'agneau – Flageolets
- Tarte Tatin
- Café
- Boisson : ¼ de vin par personne

Si cela vous intéresse, **merci de renvoyer à notre trésorière Mauricette PREVOT, le coupon réponse ci dessous accompagné du règlement de 20 € par personne à l'ordre de : MILLE PATTES DU THERAIN.** **ATTENTION ⇨ Le nombre de places est limité à 40 .** Les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des bulletins.

**Votre courrier doit nous parvenir IMPERATIVEMENT pour LE 10 FEVRIER dernier délai**

**Dimanche 24 février -Repas au RELAIS de ST-FELIX – 60370 ST-FELIX**

Bulletin de réservation à retourner, **pour le 10 Février au plus tard** à :

Mauricette PREVOT, 50 rue de Heilles 60370 ST FELIX ([mauricette60370@gmail.com](mailto:mauricette60370@gmail.com))

Nom : ..... Prénom .....

Nom : ..... Prénom : .....

Nombre de personnes  x 20,00€ = .....

Montant réglé par chèque ci-joint à l'ordre de : MILLE PATTES DU THERAIN

Date : .....

Signature :